

Thème d'histoire n°4 a : L'échelle de l'Etat-Nation - Gouverner la France depuis 1946 : État, gouvernement et administration. Héritages et évolutions.

Thème d'histoire n°4 - Les échelles de gouvernement dans le monde de la fin de la Seconde Guerre mondiale à nos jours.

Plan du cours

I – Après guerre, un Etat transformé et renforcé par des réformes de structure (1946-1958).

- A) Un Etat réorganisé.
- B) Un Etat, moteur de la modernisation
 - 1) Les nationalisations donnent à l'Etat les moyens de ses ambitions.
 - 2) Un développement planifié.
- C) Un Etat-providence.

II – Le renforcement de l'Etat et de ses missions avec la Vème République gaullienne (1958-1974).

- A) Un Etat entrepreneur
- B) Un Etat qui transforme le pays...
- C) ... et un peu la société.

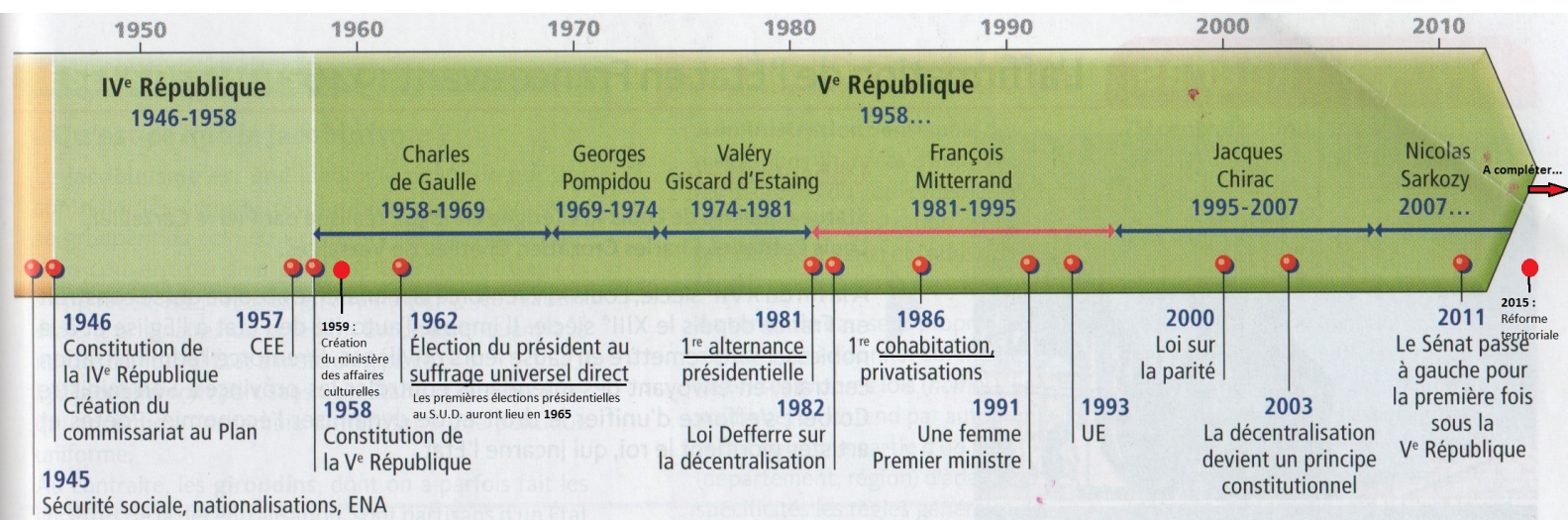
III – Un Etat remis en cause ? (années 75 à nos jours).

- A) Un Etat qui a du mal à faire face à la crise.
- B) Un Etat qui néanmoins évolue, se modernise, se décentralise.
- C) Un Etat-providence et interventionniste en débat et en recul. L'impact des idées néolibérales.

Enjeu du cours : => Comment est-on passé d'un Etat centralisé et légitime à un effacement progressif de la tradition centralisatrice, voire à une remise en cause de la légitimité de l'Etat ?

Travail préalable :

- Apprendre la chronologie **ci-dessous. A recopier !**
- Apprendre le vocabulaire (« le sens des mots » + « les mots à connaître ») **Poly 1**
- Bien lire et mettre en fiche le contenu des **pages 242 et 243**
- **Recherche personnelle** : Qu'est-ce que le « centralisme à la française » ?



Poly 1 : Construire un Etat, entre réformes et continuité.**LE SENS DES MOTS****• Qu'est-ce que le jacobinisme ?**

Le **jacobinisme** est une idéologie politique qui tire son nom des députés révolutionnaires qui, en 1789, se regroupent au sein du « club des Jacobins », du nom d'un couvent parisien où ils se réunissent. Ceux-ci s'opposent aux députés girondins (dont les leaders étaient originaires de la région bordelaise) quant à la nature du nouvel État à mettre en place.

Les **jacobins** sont partisans d'un État fort et centralisé, qui applique à l'ensemble du territoire une politique uniforme.

Au contraire, les **girondins**, dont on a parfois fait les ancêtres de la décentralisation, sont partisans d'un État qui laisse une marge d'autonomie aux départements, voire du fédéralisme.

L'opposition entre ces deux tendances, qui transcende le clivage droite/gauche, a conservé sa pertinence jusqu'à nos jours.

LES MOTS À CONNAÎTRE

Administration : ensemble des institutions chargées d'appliquer les décisions du gouvernement. On distingue l'administration centrale (ministères à Paris) et l'administration locale.

Autonomie : au sens propre, la capacité de se donner soi-même (*auto*) ses propres lois (*nomos*). En politique, on entend par autonomie le fait pour une partie d'un pays (département, région) d'adapter à ses spécificités les règles générales de l'État.

Centralisation : concentration du pouvoir dans un seul pôle (l'État) lui-même concentré dans un seul lieu (la capitale). Les décisions prises par le centre (Paris) s'appliquent ensuite uniformément au reste du pays.

Décentralisation : transfert de certaines compétences de l'État aux régions ou aux départements qui le composent. La décentralisation peut ouvrir la voie à l'autonomie.

Fédéralisme : principe d'organisation de l'État selon une logique d'association. Plusieurs entités, qui disposent d'une large autonomie pour leur gestion interne, s'associent au sein d'un État auquel elles délèguent certaines compétences générales (défense, diplomatie, etc.). C'est le cas des États-Unis ou de l'Allemagne.

Souveraineté nationale : principe selon lequel la source de l'autorité politique est la nation, formée par l'ensemble des citoyens.

Document 1 : Paul Delouvrier (1914-1995), un grand commis de l'État

4ème de couverture d'une biographie écrite par Sébastien Laurent et Jean-Eudes Roullier (dirigé par), Edition Presses de Sciences Po, 2005. => **Biographie page 248**

Après-guerre, la France donnera naissance à toute une génération de « technocrates » issus de la haute fonction publique et de l'Inspection des finances en particulier. Innovateurs, réformateurs, confrontés aux immenses problèmes de la reconstruction, ils vont transformer l'action publique et moderniser l'économie de la France.

Paul Delouvrier est l'un d'entre eux : jeune inspecteur des finances, résistant, formé à l'école d'Uriage¹, il rejoint la haute administration à la Libération². Directeur de cabinet de René Pleven à 31 ans, puis de René Mayer, il participe brillamment aux débuts de l'aventure européenne aux côtés de Jean Monnet.

Nommé Délégué général du gouvernement en Algérie par le général de Gaulle en 1958, il sera au cœur du conflit pendant les deux premières années de la Cinquième République.

Visionnaire et homme d'initiatives, son nom reste attaché au développement de la Région parisienne dans les années 1960 et à la création des villes nouvelles dont il définit, à la tête d'une petite équipe, les grandes orientations.

Président d'EDF, on lui doit le programme massif d'équipement nucléaire et le développement du marché de l'électricité. C'est encore lui qui sera chargé de créer ce qui deviendra la Cité des sciences et de l'industrie. Homme de solutions, il mettra toute son énergie au service de la vie associative.

Paul Delouvrier est la figure même de ces « grands commis de l'État » de la seconde moitié du XXe siècle français. Son parcours exceptionnel méritait que le Centre d'histoire de Sciences Po et l'Institut Paul-Delouvrier en évoquent les grandes étapes -dont la période algérienne sur laquelle rien n'avait été écrit et donnent accès aux sources qui lui sont consacrées.

En ligne: <http://www.caim.info/paul-delouvrier-un-grand-commis-de-l-etat--9782724609646.htm>

**Document 2 : Le témoignage de Simon Nora (« Servir l'État », *Le Débat*, mai-septembre 1986) :**

« À la Libération, je suis passé à peu près directement du maquis à l'E.N.A.³, et je dois dire que je ne me suis pas senti dépaycé. J'ai certes fait sauter moins de trains rue Saint-Guillaume qu'autour du Vercors mais, déontologiquement, l'esprit n'était pas différent. Nous étions, dans les deux cas, le petit nombre qui savions mieux que les autres ce qui était bon pour le pays — et ce n'était pas complètement faux. Nous étions les plus beaux, les plus intelligents, les plus honnêtes et les détenteurs de la légitimité ! Il faut reconnaître que pendant trente ou quarante ans le sentiment que j'exprime là, de façon un peu ironique, a nourri la couche technocratique »

« On allait dans l'administration comme on entrait en religion : pour continuer le combat. »

- 1 **L'école des cadres d'Uriage** est une institution française créée sous le régime de Vichy. Elle a pour but de former les nouvelles élites françaises dans le cadre de la Révolution nationale. Fondée en septembre 1940, elle est fermée officiellement en décembre 1942. Le regard porté sur l'école est ambivalent : En effet, si les personnels de l'école ont été d'abord fidèles au Maréchal Pétain, ils n'ont pas pour autant hésité à critiquer ensuite l'attitude collaborationniste du pouvoir avec l'Allemagne nazie jusqu'à s'engager, pour certains d'entre eux, dans la Résistance active. C'est le cas de Paul Delouvrier.
- 2 Il a aussi été membre de l'équipe initiale de Jean Monnet lors de la mise en place du **Commissariat Général au plan** en 1946.
- 3 Promotion « France combattante » 1946-1947.

Poly 2 : Réviser la conception du rôle de l'Etat à la Libération.

« Un pays de fonctionnaires ? », Gaillard; Jean-Michel (entretien avec), revue *l'Histoire*, n°291, octobre 2004.

Définition des concepts-clés :

Les Français sont-ils, plus que d'autres, attachés à la puissance de l'État ? Pierre Rosanvallon, historien, rappelle le rôle joué par l'État dans la modernisation du pays.

L'Histoire : L'intervention de l'État et le rôle des fonctionnaires sont aujourd'hui décriés. Ce n'est pas le cas en 1945 ?

Pierre Rosanvallon : En 1945, un consensus sur l'idée d'un État modernisateur, organisateur du progrès social et régulateur du fonctionnement de l'économie et de la société semble soudain s'imposer à tous. Ce consensus que l'on voit apparaître dans les divers projets formulés pendant la Résistance est le fruit d'une double révolution, intellectuelle et morale.

La révolution intellectuelle, c'est tout simplement le keynésianisme, la prise de conscience que les données économiques, par exemple les prix et les salaires, sont des variables d'action, et non simplement des résultantes de lois économiques. C'est cette révolution mentale qui permet de passer à la notion de régulation, de la conception d'un État « interventionniste » - qui peut renvoyer à l'idée colbertiste classique - à la perspective d'un État « régulateur ».

Deuxième révolution, la révolution morale : une société qui a vécu l'épreuve des deux guerres mondiales s'est reconnu un devoir accru de solidarité. Cette conscience plus aiguë de faire corps permet en 1945 d'effectuer le grand saut avec la création de la Sécurité sociale*.

De ce point de vue, l'État providence n'est d'ailleurs pas complètement en rupture avec l'État classique. C'est même plutôt un approfondissement de la vision développée par Hobbes dès 1651 dans le *Léviathan* : celle d'un État « réducteur d'incertitudes ». Cette réduction de l'incertitude, qui a d'abord été associée à la prévention des guerres civiles ou des troubles religieux, va s'étendre à la nécessité d'une sécurité économique et sociale pendant la vie de travail et après (avec la mise en place d'un système de retraites).

Poly 3 : 1958, un temps d'accélération pour l'Etat interventionniste

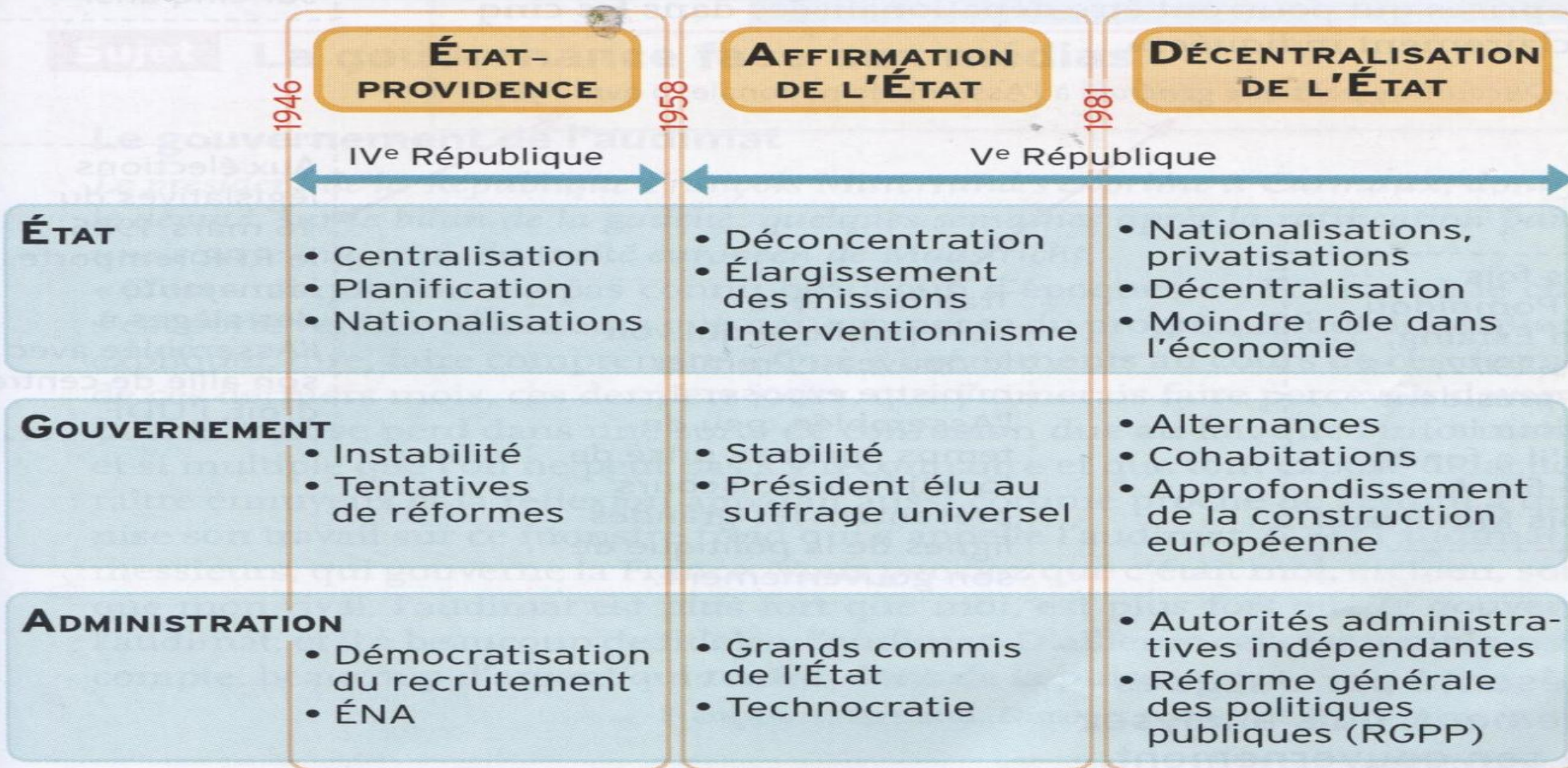
Document 1 :

Cette entreprise conquérante de hauts fonctionnaires ne dure sans doute pas tout au long de la IV^e République ; elle connaît des temps morts et des combats difficiles mais de nouveau, en 1958, lors du retour du général de Gaulle, la puissance des fonctionnaires dans le gouvernement du pays est réaffirmée spectaculairement, dès les négociations qui entourent la préparation des ordonnances publiées en décembre 1958. Le Parlement s'est mis en vacance durant la période d'écriture de la Constitution et a laissé au gouvernement dirigé par de Gaulle le soin de gérer les affaires. Cette délégation de pouvoir a été très largement investie et, à la fin de l'année 1958, c'est tout un train de mesures bousculant les cadres de la politique économique et financière, l'organisation de la profession médicale et judiciaire, ou encore de la recherche qui est annoncé, à la surprise générale, celle des journalistes comme celle des parlementaires. Les hauts fonctionnaires, membres du cabinet du général de Gaulle notamment, ont été les maîtres d'œuvre de ces négociations, comme ils le racontent aujourd'hui dans de nombreux témoignages, et comme le soulignent, sur le moment, nombre d'interprètes du jeu politique : l'hebdomadaire *Carrefour* publie le 31 décembre 1958 sous le titre « Les vrais immortels » les photos de différents hauts fonctionnaires, Goetze, Bloch-Lainé, Blot, Devaux, Calvet, Saltes, Schweitzer, donnés comme les promoteurs des réformes. Dans *Le Monde* du 7 janvier 1959, Pierre Drouin titre son commentaire « Les nouveaux managers » et résume ainsi son propos : « Un même mot pour définir le climat de la grande réforme monétaire et économique : *technocratie*. »

Poly 4 : Comprendre pour mieux réviser

Schéma de synthèse

État, gouvernement et administration en France



GOUVERNER LA FRANCE DEPUIS 1946 : ÉTAT, GOUVERNEMENT, ADMINISTRATION ET OPINION PUBLIQUE.

Introduction

Depuis la fondation de la IV^e République au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement de la France a connu de profondes mutations.

L'État central puissant, hérité de l'Ancien Régime et renforcé par la Révolution puis l'Empire, a été contraint de redéfinir son champ et ses moyens d'actions pour s'adapter à un monde en mouvement. Puis, la **construction européenne d'une part**, l'essor des **demandes d'autonomie locale** de l'autre ont contribué à une redéfinition du gouvernement et de l'administration de la France.

Comment et pourquoi l'État a-t-il fait face à ces mutations ? Cette redéfinition de son rôle s'est-elle traduite par un affaiblissement ou un renforcement de son pouvoir ?

Pour répondre à ces questions, nous verrons d'abord **comment la IV^e République a tenté de restaurer un État fort qui s'est surtout incarné dans une administration efficace**. On verra ensuite comment, sous la présidence de de Gaulle puis de Pompidou, **le pouvoir politique a réaffirmé sa prépondérance sur l'administration, tout en perpétuant la tradition de l'État fort**. Enfin on montrera comment, depuis **les années 1980**, l'État s'est progressivement dessaisi de certaines de ses prérogatives.

Placez ici des définitions ou des références aux documents du manuel :



I - Après guerre, un Etat transformé par des réformes de structure : La IV^e République redéfinit le rôle et les moyens de l'État (1946-1958)

A) Un Etat réorganisé.

La IV^e République est restée dans les mémoires, notamment du fait de la propagande de ses opposants communistes et gaullistes, comme un symbole de désorganisation et de faiblesse au sommet de l'État. Il est vrai que le **mode de scrutin proportionnel** utilisé pour désigner les députés de ce régime parlementaire, en favorisant la représentation d'une **multitude de petits partis à l'Assemblée**, rendait la constitution de majorités gouvernementales stables très compliquée. C'est pourquoi, en seulement douze ans d'existence, le régime vit se succéder pas moins de **25 gouvernements** dont certains ne durèrent pas plus d'une journée. En apparence donc, la IV^e République marque le déclin d'un État affaibli par les divisions et les hésitations en son plus haut sommet. Il n'en est pourtant rien dans les faits, car derrière la « **valse des ministères** » en façade, la IV^e République a surtout légué à la France **une administration d'une efficacité sans précédent**.

La **création de l'ENA** en 1945 permit ainsi de former rapidement de nouveaux cadres tout à la fois compétents et républicains. Ceux-ci constituèrent l'ossature des cabinets ministériels et de l'administration. Ainsi les changements réguliers de gouvernements handicapèrent nullement le pilotage du pays et sa reconstruction car, si les ministres changeaient à intervalles réguliers, leurs collaborateurs restaient en place et garantissaient la continuité de l'action étatique par-delà les aléas d'une vie parlementaire mouvementée. Qui plus est, la IV^e République n'a pas seulement doté l'État d'une **administration performante**, elle en a singulièrement accru les compétences.

Voir **Poly 1** : Paul Delouvrier (1914-1995), un grand commis de l'État et doc 2 : Le témoignage de Simon Nora (« Servir l'État », Le Débat, mai-septembre 1986).

= contexte politique et institutionnel

B) Un Etat, moteur de la modernisation

1) Les nationalisations donnent à l'Etat les moyens de ses ambitions.

Doc.1 page 173 : Par les **nationalisations** d'entreprises (Renault, Air France, Crédit Lyonnais, EDF, etc.) opérées à la Libération, l'État s'est d'abord trouvé

en situation d'intervenir de manière déterminante dans le pilotage économique du pays.

=> L'Etat devient le premier entrepreneur et investisseur du pays. Ce secteur public en essor doit permettre à l'Etat d'avoir les outils, les leviers nécessaires pour orienter la vie économique du pays dans le but de redresser le pays tout en luttant contre les inégalités sociales. La politique du **GPRF (gouvernement provisoire de la République française de 1944 à 1946)** est donc nettement d'inspiration de gauche

=> Le programme du **CNR (Conseil national de la Résistance)** prévoyait « le retour à la nation des grands moyens de production monopolisés, fruit du travail commun, des sources d'énergie, des richesses des sous-sols, des compagnies d'assurances et des grandes banques »

=> Le secteur public représente **1/5** de la population active et **¼** des investissements industriels du pays.

2) Un développement planifié.

Mise en plan d'un **plan**. Le commissariat général au plan dirigé par Jean Monnet joue un rôle moteur dans le développement économique. C'est une **planification** incitative.

C) Un Etat-providence.

Par ailleurs, la création de la **Sécurité sociale** a mis sur pied un **État providence** qui ne se contente plus de ses fonctions régaliennes traditionnelles, mais se charge de redistribuer les richesses et d'assister les plus démunis.

II - Le renforcement de l'Etat et de ses missions avec la Vème République gaullienne : entre continuité et rupture (1958-1974)

A) Un Etat toujours entrepreneur

En dépit des critiques acerbes de de Gaulle à l'égard de la IV^e République, sa politique une fois arrivé au pouvoir en 1958 s'inscrit dans une large mesure dans la **continuité** de celle de ses prédécesseurs. Utilisant à plein les ressources dont la IV^e République a doté l'État, il fait de celui-ci le pilote de l'économie et de l'aménagement national. L'économie est désormais planifiée, c'est-à-dire que l'État fixe des objectifs à atteindre et soutient de grands projets industriels (TGV, Concorde).

En fait, la **rupture** avec la IV^e République n'est pas à chercher dans l'action de l'État, mais dans la gestion de celui-ci. Alors que, sous la IV^e République, les experts et les techniciens étaient les véritables pilotes du « navire », la V^e République, en restaurant la stabilité parlementaire et en **renforçant le pouvoir présidentiel (voir les institutions de la Ve République)**, redonne la prépondérance au pouvoir politique élu. Il n'est d'ailleurs pas anodin de constater que nombre de hauts fonctionnaires (Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Chirac) décident alors de se lancer dans une carrière politique, le suffrage universel étant désormais nécessaire pour pouvoir occuper un poste décisionnel important.

B) Un Etat qui transforme le pays...

L'État entreprend également de réaménager le pays en lançant de grands projets d'infrastructures : création de la **DATAR** en 1963 dont le but est de corriger les inégalités régionales et encadrer le dvlpt des aggl de manière volontariste ; villes nouvelles ; Grands ensemble de banlieue (ZUP) ; ZIP (zones industrialo-portuaires) de Dunkerque et de Fos ; Aménagements touristiques (Languedoc et plan Neige) ; Boulevard périphérique et RER en région parisienne ; métropoles d'équilibre...

C) ... et un peu la société.

1) Un Etat, acteur culturel

Un ministère des affaires culturelles est créé en 1959 et confié à **André Malraux**

Inauguration en 1964 de la première **maison de la culture** dont le but est de lutter contre inégalités géographiques et sociales d'accès à la culture : lieu de spectacles, d'exposition, de prêt de disques, de rencontre. + centre dramatique national

Encouragement à la pratique artistique, accentué encore sous Pompidou.

Etat mécène de l'art contemporain : cf Pompidou

2) Etat garant de la cohésion sociale

ANPE créée en 1967 en réponse à la montée du chômage, renforce les négocia° avec partenaires sociaux. Ceci aboutit aux accords de Grenelle en 68, à la quatrième semaine de congés payés en 69, à la mensualisation des salaires et à la généra° de la formation professionnelle (Chaban-Delmas).

Nouvelles préoccupations de l'Etat en lien avec évolutions de la société : environnement (ministère créé en 1971) , condition féminine (ministère créé en 1974)

Réformes sociales qui renforcent l'Etat providence : IVG sous VGE.

III - Un Etat remis en cause ? (années 75 à nos jours)

A) Un Etat qui a du mal à faire face à la crise.

A partir de 1975, crise éco, crise sociale, crise politique. Les gouvernements successifs font des choix politiques antagonistes.

RAPPEL – Après la fin des trente Glorieuses, échec de deux relances de types **keynésiens** :

- **En 1975, politique de relance par Jacques Chirac, 1^{er} ministre de Valéry Giscard d'Estaing (président de 1974 à 1981)** : vaste plan de relance qui prévoit entre autres 15 milliards d'investissements publics supplémentaires et qui aboutit à un résultat mitigé : reprise de la croissance mais forte inflation et déficit du commerce extérieur.

- **En 1981, politique de relance par le gouvernement de gauche dirigé par Pierre Mauroy, 1^{er} ministre de François Mitterrand (président de 1981 à 1995)** : dernière tentative pour renforcer l'Etat avec des nationalisations, relèvement du SMIC, augmentation des allocations familiales et du minimum vieillesse... → échec car pas de marges monétaires, contrainte monétaire européenne, tournant de la rigueur.

Bilan : Les années 1970 et 1980 sont marquées dans le monde par le triomphe des idées libérales en économie, portées par Margaret Thatcher au Royaume-Uni et Ronald Reagan aux États-Unis. On parle de **néolibéralisme**. En France, le candidat de la **droite libérale** Valéry Giscard d'Estaing accède à la présidence de la République en 1974. C'est le début d'une libéralisation progressive de l'économie, qui voit l'État se retirer du capital des entreprises et laisser au marché le soin de réguler l'activité du pays.

B) Un Etat qui perd de sa souveraineté dans un contexte européen.

Cette libéralisation économique est encouragée par les toutes jeunes instances européennes qui, par le traité de Rome (1957), ont mis en place un marché commun européen.

À mesure que l'unité européenne s'affirme, l'État français est contraint de partager avec ses partenaires européens une partie de sa souveraineté. Ce processus de transfert à Bruxelles d'une partie des prérogatives étatiques, qui atteint son apogée avec le traité de Maastricht (1992), commence dès les années 1970, notamment dans le domaine monétaire.

C) Un Etat en débat et en recul.

1) Le désengagement de l'Etat

** Au niveau national.*

A partir de 1986, les gouvernements de droite comme de gauche adoptent des politiques de réduction des dépenses, de désengagement progressif de l'Etat.

- **Privatisations** en 86 puis à partir de 1993.

- **Financiarisation de la dette**. Depuis les 80', la dette est gérée par les marchés financiers. Début 90', le déficit se creuse, on passe de 124 à 234 milliards de francs entre 91 et 92 et surtout l'endettement s'accroît sous la pression des marchés financiers (les intérêts s'accroissent). La réduction des dépenses publiques

devient le seul horizon des gouvernements, de droite comme de gauche, pressés par les agences de notation de plus en plus intrusives.

- **Application du New liberal management** qui vise à rendre les services publics plus efficaces en rapprochant leur gestion de celle des entreprises privées. → **RGPP** conduit à réduire le nombre de fonctionnaires

** Au niveau régional : la décentralisation.*

L'arrivée au pouvoir des socialistes en 1981 ouvre la voie à la décentralisation. La loi de 1983, fait des régions des **collectivités territoriales** dont le pouvoir exécutif n'est plus aux mains des préfets (nommés par l'État) mais d'élus.

Depuis, ce mouvement n'a cessé de s'étendre et la participation des citoyens à la vie politique a été encouragée. Le processus de gouvernement a donc non seulement été décentralisé mais il s'est aussi largement démocratisé, par exemple avec la possibilité d'organiser des référendums locaux pour consulter l'avis des populations d'un territoire à propos d'un aménagement les concernant.

2) Cependant ce recul de l'État est à nuancer

Des mesures qui relèvent de l'État-providence sont prises (RMI en 1988, CMU en 1999, RSA en 2009), la part des prélèvements obligatoires qui continuent à augmenter. Adoption de la loi sur la sécurité intérieure (2003 : donne nouveaux pouvoirs aux forces de l'ordre) : le renforcement concerne les fonctions régaliennes de l'État.

Conclusion

Depuis 1946, l'État a connu de profondes mutations. D'abord engagé dans un renforcement de son pouvoir et une extension de ses domaines d'action, il a ensuite entamé un processus de délégation de pouvoir vers le haut (l'Europe) et vers le bas (les collectivités territoriales). Ce faisant, il s'est aussi débarrassé de certains dossiers brûlants, laissant à d'autres le soin de gérer les tâches les plus ingrates (gestion des coûteuses prestations sociales, entretien des infrastructures, etc.). Il n'est donc pas certain que l'État ait perdu autant qu'il y paraît à ces délégations de pouvoir successives.

Plans détaillés de composition à travailler
Sujet : « Gouverner la France de 1946 à nos jours »

Aidez-vous de la page 270 de votre manuel

*** Un plan thématique (mais difficile) :**

Introduction : Définir les notions d'Etat, de Nation et d'Etat-Nation

Cadre chronologique : 1946-2013

Problématique : *Qu'est-ce que gouverner ?*

En première partie, la gouvernance économique de la France sera abordée. Celle de l'Etat sera l'objet de la seconde partie. Enfin, gouverner la société sera l'étude terminale de ce devoir.

I - Gouverner l'économie française depuis 1946.

Programme du CNR

Bretton Woods (1944)

Reconstruction sous la IV^e République (plan Marshall, Guerre froide)

L'Etat-Providence

La planification

Les « grands programmes » : aéronautique, nucléaire...

Le marché commun, la CECA, la CEE...

Les chocs pétroliers (1973, 1979)

Crise des « subprimes » (2007)

La société de consommation

La mondialisation : l'OMC, les rapports Nord/Sud

II - Gouverner l'Etat de la France depuis 1946

L'administration : experts, ENA (1945)

Les constitutions et les régimes politiques

Les partis politiques

Les lois de décentralisation (1982-1983 ; 2003)

Les institutions administratives générales et territoriales (RGPP)

Evolution de l'UE : les régions deviennent l'unité territoriale « de base »

Mondialisation : OI, G8, G20, ONG...

III - Gouverner la société française.

L'identité nationale (ministère créé en 2007) et la citoyenneté

L'évolution des mœurs et des libertés (famille, religion, orientation sexuelle...)

Evolution de la liberté d'expression (media/pouvoir)

Culture de masse : ministère de la culture

Évolutions du dialogue social

Ruptures à noter : 1968, 1981, 2007...

Autre plan de composition

I – 1946-1958 : Gouverner une France nouvelle avec un Etat renforcé et doté de nouvelles missions.

A) Le CNR et Keynes.

B) Les nouveaux moyens étatiques.

C) Mais une forte instabilité politique qui rend impopulaire cette République.

II – 1958-1981 : Une nouvelle République mais un Etat encore plus puissant et centralisé profitant des Trente Glorieuses.

A) Une rupture politique.

B) Une continuité administrative.

C) Un Etat qui a élargi ses champs d'actions

Une politique culturelle publique

Un Etat-Providence maintenu et renforcé

Mais une société plus contestatrice et revendicatrice.

III – Un gouvernement de la France transformé par la crise, des choix politiques et l'approfondissement de la mondialisation.

A) Un Etat incapable de contrer une crise mondiale aux effets sociaux catastrophiques.

B) Un Etat transformé mais affaibli.

Le choix de la décentralisation

confirmé par le retour en force des idées libérales.

Un Etat affaibli par les acteurs européens et de la mondialisation.

C) Une spécificité maintenue.

L'État reste en France très puissant.